



Au service du
GOUVERNEMENT,
au service des
CANADIENS.

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

2019-2020



1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel (RFT) devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#). Il a été établi par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prévues dans la Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Il n'a pas fait l'objet d'un audit externe ou d'un examen.

1.1 Raison d'être

Le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a été constitué le 20 juin 1996, en vertu de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux*. Depuis le 4 novembre 2015, TPSGC opère sous le nom de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). SPAC joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. Il aide les ministères et organismes fédéraux à réaliser les objectifs visés par leurs mandats en agissant comme acheteur central, gestionnaire de biens immobiliers, spécialiste des questions linguistiques, trésorier, comptable, administrateur de la paye et des pensions et fournisseur de services communs. La vision du Ministère consiste à exceller dans les opérations gouvernementales, et son résultat stratégique et sa mission sont d'offrir des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins en matière de programmes des institutions fédérales.

Une description des responsabilités essentielles du ministère se trouve dans la Partie II du [Budget principal des dépenses](#).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses et un référentiel d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière concernant l'utilisation des autorisations de dépenser. Le [Tableau 1 - État des autorisations \(non audité\)](#) qui est joint contient les autorisations de dépenser accordées à SPAC par le Parlement et celles utilisées par le Ministère conformément au Budget principal des dépenses de l'exercice en cours.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'intermédiaire de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'intermédiaire d'autres lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à délivrer un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Le Ministère utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

1.3 Structure financière de Services publics et Approvisionnement Canada

SPAC a recours à divers mécanismes de financement pour fournir des services à un grand nombre de ministères, d'organismes et de sociétés d'État. Cela comprend des autorisations budgétaires composées d'autorisations votées et législatives ainsi que des autorisations non budgétaires. Les autorisations budgétaires votées comprennent les dépenses de fonctionnement, les revenus nets en vertu d'un crédit et les dépenses en capital.

Les autorisations législatives sont principalement composées des fonds renouvelables, des régimes d'avantages sociaux des employés et des paiements en remplacement d'impôts (PERI). Les autorisations non budgétaires sont composées principalement du compte du fonds de roulement des biens saisis (voir la description ci-dessous).

La structure financière complexe de SPAC peut entraîner des fluctuations importantes des autorisations sur une base trimestrielle causées par des différences de calendrier. Cependant, ces fluctuations se résorbent en fin d'exercice. En voici un résumé :

- SPAC fournit surtout ses services selon le principe du recouvrement des coûts et génère des revenus par les organisations des fonds renouvelables (les Fonds) et les programmes venant des crédits de fonctionnement. Ces programmes et organisations sont principalement conçus pour fournir des services aux autres ministères et organismes et pour recouvrer le coût de leurs opérations à l'aide de leurs revenus. Toutefois, les coûts engagés par les Fonds sont souvent payés avant la facturation au client, ce qui se produit généralement lors de l'achèvement d'un projet ou après la prestation des services; ainsi, les revenus peuvent être perçus dans un trimestre ultérieur.
- SPAC gère une variété de projets immobiliers qui progressent par phases de la planification au financement et de l'approvisionnement à la construction. Les tendances historiques démontrent que les dépenses relatives à ces projets ne sont pas engagées de manière égale tout au long de l'année. Les fluctuations de trimestre en trimestre sont normales. Ces projets comprennent la route d'Alaska en Colombie-Britannique et au Yukon, et la réhabilitation de la Cité parlementaire à Ottawa.
- Les PERI effectués au nom d'autres ministères fédéraux par SPAC sont financés grâce à un crédit législatif. Ces paiements sont ensuite recouverts des ministères participants et inscrits aux Comptes publics du Canada à titre de subventions législatives. Des écarts temporaires peuvent se produire entre les paiements et les recouvrements des autres ministères.
- SPAC gère aussi les biens saisis au nom du gouvernement du Canada, conformément à la *Loi sur l'administration des biens saisis*. La gestion financière de cette activité est exécutée au moyen des autorisations non budgétaires du fonds de roulement des biens saisis. Les dépenses et les avances effectuées pour l'entretien et la gestion des biens saisis ou retenus sont imputées à ce compte. SPAC récupère ses coûts de ce compte lorsque le propriétaire du bien saisi perd le droit à sa propriété et que cette dernière est aliénée.

2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

2.1 Changements importants aux autorisations

En comparaison avec le même trimestre de l'exercice précédent, les **autorisations cumulatives disponibles à SPAC ont augmenté de 435,7 millions de dollars** (3 475,4 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice se terminant le 31 mars 2019; 3 911,1 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice se terminant le 31 mars 2020), comme l'indique le [Tableau 1 – État des autorisations \(non audité\)](#). Les principales raisons qui expliquent cette augmentation sont énoncées ci-dessous :

Écarts relatifs aux autorisations disponibles d'un exercice à l'autre (en millions de dollars)

Projet	Fonctionnement	Capital	Autorisations législatives budgétaires	Total des écarts
Système de paye Phénix	252,4	(16,8)	46,2	281,8
Financement des immobilisations prévisible	31,2	238,9	2,7	272,8
Protection des prix et du volume	63,2	-	-	63,2
Vision et plan à long terme	(17,1)	60,6	-	43,5
Solution d'approvisionnement électronique	21,1	-	0,2	21,3
Fonds renouvelables	-	-	8,6	8,6
Ouvrages techniques	(2,4)	(77,9)	-	(80,3)
Report de fonds inutilisés de l'exercice précédent	(7,9)	(67,0)	-	(74,9)
Complexe Carling	(0,6)	(45,5)	-	(46,1)
Intégrité du programme des biens immobiliers	-	(33,3)	-	(33,3)
Infrastructure fédérale	(2,3)	(26,3)	-	(28,6)
Transfert de crédit	21,2	(21,2)	-	-
Autres	0,3	2,7	4,7	7,7
Écart cumulatif des autorisations disponibles	359,1	14,2	62,4	435,7

Les éléments du tableau peuvent varier d'un trimestre à l'autre en raison de l'importance des initiatives.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

L'augmentation cumulative nette de 435,7 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de l'exercice se terminant le 31 mars 2019 s'explique comme suit :

Système de paye Phénix – augmentation de 281,8 millions de dollars

Tel qu'annoncé dans le budget de 2019, ce financement assure qu'il y a des ressources suffisantes dédiées à la résolution des problèmes de rémunération et au soutien du système. Ce financement est comparable à celui de l'exercice précédent, cependant, il a été reçu plus tôt dans l'exercice financier.

Financement des immobilisations prévisible – augmentation de 272,8 millions de dollars

Tel qu'annoncé dans le budget de 2019, ce financement permettra à SPAC d'établir une stratégie de financement à long terme basée sur le capital prévu pour gérer son portefeuille d'actifs.

Protection des prix et du volume – augmentation de 63,2 millions de dollars

Cette augmentation du financement des coûts d'hébergement protège contre l'inflation (prix) et la variation de l'espace requis pour les fonctionnaires fédéraux (volume).

Vision et plan à long terme (VPLT) – augmentation de 43,5 millions de dollars

Cette augmentation du financement vise à poursuivre la mise en œuvre de la réhabilitation de la Cité parlementaire. Des projets majeurs tels que l'édifice du Centre, l'édifice de l'Est et le Centre de visiteurs (phase II) préservent et restaurent l'héritage des édifices pour les générations futures et maintiennent la primauté symbolique de la colline Parlementaire et de son secteur.

Solution d'approvisionnement électronique – augmentation de 21,3 millions de dollars

Cette augmentation du financement vise à poursuivre la mise en œuvre de la Solution d'approvisionnement électronique tel qu'annoncé dans le budget de 2018 afin de simplifier et d'améliorer les approvisionnements.

Fonds renouvelables – augmentation de 8,6 millions de dollars

La variance est principalement attribuable aux investissements dans la modernisation des outils de prestation de services et à l'initiative de renouvellement du milieu de travail dans les fonds renouvelables des Services immobiliers.

Ouvrages techniques – diminution de 80,3 millions de dollars

Consiste en l'élimination progressive du financement en capital reçu provenant du Budget 2016 pour maintenir l'intégrité du programme de gestion immobilière pour le portefeuille de 17 infrastructures publiques à travers le Canada.

Report de fonds inutilisés de l'exercice précédent – diminution de 74,9 millions de dollars

Le Secrétariat du Conseil du Trésor autorise les ministères à transférer une partie des fonds inutilisés d'un exercice à l'année suivante. Un report de 70,4 millions de dollars a été reçu au cours du deuxième trimestre. Au cours du même trimestre de l'année dernière, SPAC avait reçu un report de 145,3 millions de dollars.

Complexe Carling – diminution de 46,1 millions de dollars

L'élimination progressive du financement provenant du Budget 2010 pour le design et la construction d'améliorations aux édifices, aux locaux à usages particuliers, à la technologie de l'information et à la sécurité pour le projet du Complexe Carling.

Infrastructure fédérale – Intégrité du programme – diminution de 33,3 millions de dollars

L'élimination graduelle du financement en capital reçu provenant du Budget 2016 pour le refinancement et la réhabilitation des édifices fédéraux afin de fournir un environnement de travail sain et sécuritaire.

Infrastructure fédérale – Programme accéléré d'infrastructures – diminution de 28,6 millions de dollars

L'élimination graduelle du financement reçu provenant du Budget 2016 pour s'assurer que les Canadiens continuent de bénéficier d'infrastructure moderne, efficiente et durable.

Transfert de crédit – écart net de 0 million de dollars

SPAC a transféré des fonds entre les crédits de capital et de fonctionnement pour certaines activités qui ne sont pas des immobilisations telles que les locaux temporaires et les rénovations mineures dans le cadre du projet Réaménagement/aménagement.

Autres – augmentation de 7,7 millions de dollars

L'augmentation nette de 7,7 millions de dollars découle des écarts de financement liés à divers projets et activités telles que les initiatives de projets immobiliers.

2.2 Changements importants relatifs aux dépenses nettes depuis le début de l'année

Tel qu'illustré dans le [Tableau 2 – Dépenses budgétaires ministérielles par article courant \(non audité\)](#), les **dépenses budgétaires nettes cumulatives totales ont diminué de 159,5 millions de dollars** par rapport au même trimestre de l'exercice précédent (1 862,0 millions de dollars de l'exercice en cours comparativement à 2 021,5 millions de dollars de l'exercice précédent).

Dans l'ensemble, les dépenses à la fin du deuxième trimestre représentaient 48 % des dépenses annuelles prévues de l'exercice en cours, comparativement à 58 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Écarts relatifs aux dépenses budgétaires nettes d'un exercice à l'autre (par article courant)
 (en millions de dollars)

Article courant	30 septembre 2019 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	30 septembre 2018 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Écart net d'une année à l'autre
Personnel	735,5	662,0	73,5
Services professionnels et spéciaux	642,0	703,1	(61,1)
Location	564,7	557,7	7,0
Réparation et entretien	473,3	468,7	4,6
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	223,5	189,5	34,0
Paievements de transfert	111,9	94,9	17,0
Autres subventions et paiements	205,2	215,6	(10,4)
Autres dépenses	212,5	217,0	(4,5)
Revenus affectés aux dépenses	(1 306,6)	(1 087,0)	(219,6)
Total des dépenses budgétaires nettes	1 862,0	2 021,5	(159,5)

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

La **diminution nette de 159,5 millions de dollars** par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à ce qui suit :

Personnel – augmentation de 73,5 millions de dollars

- L'augmentation est principalement attribuable à l'embauche de ressources supplémentaires pour soutenir les opérations de paye et stabiliser le système de paye.
- L'augmentation est aussi due à une augmentation de l'effectif du Bureau de la traduction pour améliorer le contrôle de la qualité et répondre à la demande de traduction et d'interprétation.

Services professionnels et spéciaux – diminution de 61,1 millions de dollars

- La diminution est principalement attribuable à la diminution des services professionnels, d'architecture, d'ingénierie et de consultation résultant de la clôture des phases principales du projet de l'édifice de l'ouest de la Cité parlementaire ainsi que du Sénat du Canada, conformément aux plans de projet.
- La diminution est partiellement compensée par une augmentation des dépenses résultant des travaux majeurs réalisés en 2019-2020 pour des projets dans la région du Pacifique et pour d'autres ministères ainsi que le début de la phase de construction de l'édifice du Centre.

Location – augmentation de 7,0 millions de dollars

- L'augmentation est attribuable à l'écart de temps d'un exercice à l'autre entre le moment où la facturation est émise et le moment où les revenus sont récupérés auprès des clients.
- La hausse a été partiellement compensée par une réduction des frais de location due aux frais plus élevés de l'année antérieure en raison du sommet du G7 ainsi que le non-renouvellement de certains contrats de location-acquisition à la fin du terme.

Réparation et entretien – augmentation de 4,6 millions de dollars

- L'augmentation est principalement attribuable aux travaux majeurs prenant place à la cale sèche d'Esquimalt et dans des institutions fédérales de la région de la capitale nationale ainsi que dans la région du Québec.

Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux – augmentation de 34,0 millions de dollars

- L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation d'activités dans la phase de réalisation de divers projets dans la région de la capitale nationale, Toronto et Montréal, tels que Place du Portage III, Édifice Arthur Meighen et Place d'Youville.

Paiements de transfert – augmentation de 17,0 millions de dollars

- L'écart est principalement causé par une différence temporaire entre le moment où un paiement de PERI est émis et le moment où le coût est recouvré auprès d'autres ministères.

Autres subventions et paiements – diminution de 10,4 millions de dollars

- La diminution est principalement due à l'écart de temps entre la réception et le paiement des factures.

Autres dépenses – diminution de 4,5 millions de dollars

- La diminution est principalement due à la différence entre le moment où les coûts sont engagés et le moment où ils sont recouverts auprès des clients.

Revenus affectés aux dépenses – diminution de 219,6 millions de dollars

- La diminution est principalement attribuable aux différences de calendrier entre le moment où les revenus sont perçus et le moment où les coûts sont déboursés pour les services fournis auprès d'autres ministères.

3. Risques et incertitudes

SPAC intègre les principes de gestion des risques à la planification opérationnelle, à la prise de décisions et aux processus organisationnels afin de réduire les retombées négatives et d'optimiser les possibilités relatives à sa vaste gamme de services et à ses opérations. La gestion des risques à SPAC est assurée conformément au Cadre de gestion des risques du Secrétariat du Trésor (SCT), au Cadre de responsabilisation de gestion et à la Politique de gestion intégrée des risques de SPAC.

Les facteurs de risques clés suivants ont été désignés comme ayant un impact financier potentiel sur les opérations de SPAC :

- Dépendance de SPAC sur les dépenses de ses clients : Plus de la moitié des ressources financières et humaines de SPAC sont directement liées aux activités et aux services associés au recouvrement des coûts. Dans un contexte de réduction des dépenses des ministères et organismes clients, il y a un risque que SPAC doive faire face à une réduction et à une imprévisibilité des volumes d'activités ainsi qu'à une réduction connexe des ressources. En réponse à ce risque, SPAC s'adaptera pour réduire les demandes opérationnelles tout en maintenant la qualité de ses services. Il y parviendra notamment en continuant à assurer une gestion rigoureuse des revenus, des dépenses, des prévisions et des engagements et à travailler en étroite

collaboration avec les autres ministères, par l'intermédiaire du réseau du service à la clientèle, afin de définir les besoins changeants et leurs répercussions sur SPAC.

- Capacité de SPAC à entreprendre de grands projets et approvisionnements complexes, transformationnels et interministériels : Il y a des risques inhérents au fait que SPAC entreprenne et exécute de grands projets et approvisionnements complexes, transformationnels et interministériels dans le respect des délais, du budget approuvé et de la portée établie (ce qui, au bout du compte, pourrait avoir une incidence sur la stratégie de service du Ministère). Afin de tenir compte de ces risques, SPAC a mis en place des processus d'investissement responsable et de gestion de projets, des ententes de service et des normes de service qui déterminent clairement les responsabilités, une gestion rigoureuse des contrats, la mobilisation en début de processus des ministères clients et des autres intervenants, et a développé un Plan d'investissement intégré (PII) du Ministère.
- Risque potentiel de fraude de SPAC: SPAC a entrepris une évaluation du risque de fraude par le ministère en trois phases, en plus des mesures déjà en place pour répondre au risque de fraude, tels que le régime d'intégrité et la surveillance et le contrôle de l'équité des contrats d'approvisionnements. La première phase consistait à évaluer les activités contractuelles de SPAC et la deuxième phase a évalué les activités des services de gestion d'immeubles et d'installations. Les résultats de l'évaluation continueront d'être considérés dans l'élaboration des documents ministériels, notamment le Profil de risque du ministère. La troisième phase évaluera les autres principaux secteurs pouvant présenter des risques de fraude au cours de 2020.
- Tel que mentionné précédemment dans les rapports financiers trimestriels, le Ministère a mis en œuvre un nouveau système de paye dans le cadre de l'initiative de transformation de l'administration de la paye. La mise en œuvre était une entreprise majeure qui a connu des difficultés. En collaboration avec d'autres ministères, organismes centraux et partenaires syndicaux, le Ministère continuera de donner suite aux recommandations concernant Phénix formulées dans le Rapport d'automne 2017 ainsi que dans le Rapport du printemps 2018 émis par le vérificateur général du Canada au Parlement du Canada.

4. Changements importants relatifs aux activités, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu de changement important aux activités, au personnel et aux programmes du ministère au cours du deuxième trimestre se terminant le 30 septembre 2019.

Approuvé et document original signé par :

Bill Matthews
Sous-ministre
Services publics et approvisionnement Canada

Gatineau, Canada
29 novembre 2019

Marty Muldoon, CPA, CMA, MBA
Dirigeant principal des finances
Services publics et approvisionnement Canada

Gatineau, Canada
29 novembre 2019

Tableau 1 : ÉTAT DES AUTORISATIONS (non audité)

	Exercice se terminant le 31 mars 2020			Exercice se terminant le 31 mars 2019		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1						
Dépenses de fonctionnement brutes	3 660 229	960 818	1 755 812	3 223 466	933 079	1 685 692
Revenus nets en vertu d'un crédit	(1 226 007)	(299 774)	(550 430)	(1 148 387)	(316 387)	(455 348)
Dépenses nettes de fonctionnement	2 434 222	661 044	1 205 382	2 075 079	616 692	1 230 344
Crédit 5 - Dépenses en capital	1 297 562	242 099	400 585	1 283 380	328 701	534 107
Fonds renouvelables						
Fonds renouvelable des Services immobiliers						
Dépenses brutes	1 991 322	414 597	724 643	1 857 643	329 620	635 838
Revenus	(1 980 108)	(470 688)	(637 933)	(1 853 943)	(379 732)	(523 820)
Dépenses nettes	11 214	(56 091)	86 710	3 700	(50 112)	112 018
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction						
Dépenses brutes	174 058	42 357	76 001	164 741	33 599	62 259
Revenus	(165 908)	(35 380)	(66 636)	(157 433)	(35 916)	(66 675)
Dépenses nettes	8 150	6 977	9 365	7 308	(2 317)	(4 416)
Fonds renouvelable des services optionnels						
Dépenses brutes	176 708	29 919	45 411	180 056	31 328	43 906
Revenus	(176 500)	(30 557)	(51 600)	(180 056)	(24 751)	(41 138)
Dépenses nettes	208	(638)	(6 189)	-	6 577	2 768
Total des Fonds renouvelables						
Dépenses brutes	2 342 088	486 873	846 055	2 202 440	394 547	742 003
Revenus	(2 322 516)	(536 625)	(756 169)	(2 191 432)	(440 399)	(631 633)
Dépenses nettes des Fonds renouvelables	19 572	(49 752)	89 886	11 008	(45 852)	110 370

Tableau 1 – ÉTAT DES AUTORISATIONS – SUITE (non audité)

Autres autorisations budgétaires législatives						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	159 222	27 121	54 241	105 586	25 893	51 785
Ministre de SPA - Traitement et allocation pour automobile	88	22	44	86	21	43
Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	410	-	-	287	-	-
Honoraires - Agence de recouvrement	-	-	-	-	-	-
Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices ²⁾	-	(250 877)	111 883	-	(232 747)	94 891
Autres autorisations budgétaires législatives totales	159 720	(223 734)	166 168	105 959	(206 833)	146 719
Autorisations budgétaires totales	3 911 076	629 657	1 862 021	3 475 426	692 708	2 021 540
Autorisations non-budgétaires						
Biens saisis - Compte de fonds de roulement	-	-	-	-	-	-
Autorisations totales	3 911 076	629 657	1 862 021	3 475 426	692 708	2 021 540

Augmentation nette de 435,7 millions de dollars

Notes:

1) N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

2) Comme il est indiqué dans le Budget principal des dépenses, les "crédits totaux disponibles" pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 et l'exercice terminé le 31 mars 2019, sous "Paiement en remplacement d'impôts" (PERI), sont présentés après déduction des PERI planifiés qui sont effectués aux municipalités et des sommes planifiées équivalentes à recouvrer auprès des autres ministères. Une description du PERI est disponible dans la section 1.3 du présent rapport.

Tableau 2 – DÉPENSES BUDGÉTAIRES MINISTÉRIELLES PAR ARTICLE COURANT (non audité)

	Exercice se terminant le 31 mars 2020			Exercice se terminant le 31 mars 2019		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 1) 2)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 1) 2)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Dépenses						
Personnel	1 511 678	374 347	735 498	1 195 761	338 346	662 010
Transports et communications	81 045	17 194	32 430	73 272	18 235	32 743
Information	22 561	4 234	6 502	21 568	4 613	6 456
Services professionnels et spéciaux	2 015 547	409 912	641 969	1 943 473	444 366	703 078
Location	1 196 093	209 895	564 725	1 278 411	189 818	557 744
Réparation et d'entretien	1 187 912	281 743	473 323	1 084 040	286 306	468 676
Services publics, fournitures et approvisionnements	263 326	46 557	72 991	108 903	46 067	70 001
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	463 379	156 091	223 532	390 474	131 255	189 565
Acquisition de machines et de matériel	127 540	22 323	39 431	108 652	25 651	42 242
Paiements de transfert ²⁾	-	(250 877)	111 883	-	(232 747)	94 891
Frais de la dette publique	123 452	30 326	61 189	128 574	32 515	65 561
Autres subventions et paiements	467 065	164 311	205 147	482 117	165 069	215 554
Dépenses budgétaires brutes totales	7 459 598	1 466 056	3 168 620	6 815 245	1 449 494	3 108 521
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Revenus des fonds renouvelables	(2 322 515)	(536 625)	(756 169)	(2 191 432)	(440 399)	(631 633)
Revenus nets en vertu d'un crédit	(1 226 007)	(299 774)	(550 430)	(1 148 387)	(316 387)	(455 348)
Total des revenus affectés aux dépenses	(3 548 522)	(836 399)	(1 306 599)	(3 339 819)	(756 786)	(1 086 981)
Dépenses budgétaires nettes totales	3 911 076	629 657	1 862 021	3 475 426	692 708	2 021 540

Diminution nette de 159,5 millions de

Notes:

- 1) N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.
- 2) Comme il est indiqué dans le Budget principal des dépenses, les "dépenses prévues" pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 et l'exercice terminé le 31 mars 2019, sous "Paiements de transfert", sont présentées après déduction des paiements en remplacement d'impôts (PERI) planifiés qui sont effectués aux municipalités et des sommes planifiées équivalentes à recouvrer auprès des autres ministères. Une description du PERI est disponible dans la section 1.3 du présent rapport.